

**2010/2132 - Attribution d'une subvention de 1 000 € à l'Association ASCUL (Association Sportive des personnels de la Ville de Lyon et de la Communauté Urbaine de Lyon) pour l'organisation du Trophée Charles Béraudier** (Direction de la Communication Externe) (BMO du 11/01/2010, p. 0097)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, en remplacement de M. BRAILLARD Thierry

(Adopté.)